Police : une note qui interdit les courses-poursuites irrite les syndicats, qui dénoncent une forme « d'impunité » pour les délinquants

01/02/2023 à 16h53



La note 89, qui encadre les interventions des forces de l'ordre en cas de courses-poursuites, provoque la colère des syndicats de police. Ils dénoncent une forme «d'impunité» pour les délinquants et réclament son aménagement.

Les policiers interdits de courses-poursuites ? Une vidéo publiée par le syndicat de police Alliance dénonce l'application d'une note de service encadrant les interventions des agents.

Cette vidéo, réalisée à partir d'images de synthèse et d'un authentique échange radio des forces de l'ordre, montre des policiers poursuivant un homme au volant d'une voiture volée. «Pour la note 89, vous cessez de suivre» peut-on entendre d'une part. «J'accuse réception, c'est magnifique cette note», répond un des agents en intervention. La poursuite du délinquant est alors interrompue.

Selon les instructions de cette note 89, les poursuites d'un véhicule ne doivent être liées qu'à des faits d'une grande gravité comme la fuite ou l'évasion d'un individu dangereux ou encore la traque d'un auteur d'un crime de sang. Pour les autres situations, jugées moins graves, il ne doit pas y avoir de prise en charge systématique.

(…)

«On a même des individus qui nous narguent sur des motos volées», témoigne Alain Barberis, secrétaire départemental du Rhône Alliance, auprès de CNEWS. «C'est insupportable. Les policiers sont là pour faire régner l'ordre», poursuit-il.

Cnews